

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/06/2026 - 11988 - 2008 B 00469 - 502 210 180 - A.M. RENOVATIONS

A. M. RENOVATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège Social : 65 rue Médicis
91380 CHILLY MAZARIN
RCS EVRY 502 210 180

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 9 JUIN 2026 Numéro : 14982

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Conformément à la loi et aux statuts, le Représentant Légal de SAS A.M. RENOVATIONS a établi le présent rapport préalablement au procès-verbal, afin de rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de déposer les comptes annuels dudit exercice au RCS.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et mis à disposition au siège social de la société seront donnés.

1°) MODE DE PRESENTATION ET METHODES D'EVALUATION

Je précise tout d'abord que les états financiers présentés, sont conformes aux règles comptables régies par le CNC, tant sur la méthode de présentation des comptes annuels que sur les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les comptes ont été établis conformément aux dispositions comptables en vigueur.

2°) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les produits d'exploitation hors taxes se sont élevés à 219 899 Euros durant l'exercice 2025 et s'analysent comme suit :

- Chiffres d'affaires 219 899 Euros

Les frais d'exploitation, dont le détail est donné ci-après ont évolué comme suit :

- Achats de matières premières	94 608 Euros
- Variation de stock	24 Euros

– Autres achats et charges externes	37 544 Euros
– Impôts et taxes	2 210 Euros
– Rémunérations du personnel	46 795 Euros
– Charges sociales	20 831 Euros
– Dotations aux amortissements	7 077 Euros
– Autres charges	226 Euros

Total des charges 209 315 Euros

3°) EVOLUTION PREVISIBLE

Je suis confiant quant aux perspectives d'avenir et met tout en œuvre pour dégager un résultat au 31 décembre 2026 supérieur à celui dégagé au terme de l'exercice 2025.

4°) FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation soumise aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce – Ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000.

5°) REMUNERATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La rémunération brute allouée au titre de mon mandat de Président pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 a été de 35 336 Euros.

6°) RESULTAT – AFFECTATION

L'exercice se traduit par un bénéfice net après impôts de 8 920,94 Euros que je décide d'affecter comme suit :

- En Distribution	8 900,00 Euros
- En report à nouveau	20,94 Euros

Il est rappelé ci-dessous les dividendes distribués au titre du dernier exercice :

Exercice	Dividende global	Dividende par part	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2024	15 000 €	150 €	15 000 €
Au titre de 2023	15 000 €	150 €	15 000 €
Au titre de 2022	20 000 €	200 €	20 000 €

7°) PRELEVEMENT SUR RESERVES

Il est proposé un prélèvement au bénéfice du Président, actionnaire unique, sur les Autres réserves à hauteur de 1 100 euros.

Chilly Mazarin, Le 21 Mai 2026
Le Président Actionnaire Unique,
Monsieur Antonio TENRRERO MASSAS



A. M. RENOVATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège Social : 65 rue Médicis
91380 CHILLY MAZARIN
RCS EVRY 502 210 180

TEXTE DES DECISIONS PRISES PAR L'ACTIONNAIRE PRESIDENT UNIQUE

EN DATE DU 5 JUIN 2026

Le 5 juin 2026,
A 10 heures,

Monsieur Antonio TENRREIRO MASSAS, agissant en qualité de Président et actionnaire unique de la SAS A.M. RENOVATIONS au Capital de 2000 Euros,

Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, les documents suivants ont été rédigés :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêté au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion du Président,

Le Président et actionnaire unique entérine les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 décembre 2025**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il est informé que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comportent 215 euros de charges non déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, rien ne s'oppose au quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

DEUXIEME RESOLUTION

Le président rappelle que sa rémunération a été fixée à la somme de 35 336 Euros brut pour l'exercice écoulé et que ses appointements entrent dans la catégorie des salaires.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

TROISIEME RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique après avoir pris connaissance du résultat net, lequel s'élève à la somme de 8 920,94 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| - En Distribution | 8 900,00 Euros |
| - En report à nouveau | 20,94 Euros |

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

Il est rappelé ci-dessous les dividendes distribués au titre du dernier exercice :

Exercice	Dividende global	Dividende par part *	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2024	15 000 €	150 €	15 000 €
Au titre de 2023	15 000 €	150 €	15 000 €
Au titre de 2022	20 000 €	200 €	20 000 €

Il est indiqué à ce niveau de la séance que le solde Report A Nouveau passe de 175,05 Euros à 195,99 Euros créditeur.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique décide un prélèvement sur le poste Autres réserves à hauteur de 1 100 euros.

Il est indiqué à ce niveau de la séance que le solde des Autres Réserves de 20 080 Euros à 18980 euros créditeur.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

De tout ce que dessus, Le Président Actionnaire Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président Actionnaire Unique,

Monsieur Antonio TENREIRO MASSAS



Désignation de l'entreprise : SAS A.M. RENOVATIONS						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : 65 rue Médicis						91380 CHILLY MAZARIN		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET * 5 0 2 2 1 0 1 8 0 0 0 0 2 7								Néant ☐	
					Exercice N, clos le, 31122025		N-1 31122024		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement*	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial	AH		AI				
		(1) Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 358	AS	69	1 289		
		Autres immobilisations corporelles	AT	28 266	AU	24 950	3 316	10 324	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières *		BH		BI					
TOTAL (II)			BJ	29 624	BK	25 019	4 605	10 324	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 295	BM		2 295	2 319	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 280	BY		2 280		
		Autres créances (3)	BZ	1 701	CA		1 701	4 642	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres " ")	CD		CE				
Disponibilités		CF	36 451	CG		36 451	37 465		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	650	CI		650	614		
	TOTAL (III)	CJ	43 377	CK		43 377	45 041		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	73 001	IA	25 019	47 982	55 364	
Renvois (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété *			Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	20 080	26 880
	Report à nouveau	DH	175	141
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 921	8 234
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	31 376	37 455
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 707	6 782
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	280	32
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 070	4 798
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 070	2 097
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 480	
Compte régul	EB		4 200	
TO TAL (IV)	EC	16 606	17 909	
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	47 982	55 364	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 606	16 203	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.M. RENOVATIONS						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	219 899	FH		FI	219 899	249 544	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	219 899	FK		FL	219 899	249 544	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	7		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	219 906	249 544	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	94 608	117 767	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	24	329	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	37 544	36 815	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 210	2 050	
	Salaires et traitements *					FY	46 795	51 859	
	Cotisations sociales (10)					FZ	20 831	23 709	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	7 077	7 122
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI			
	Autres charges (12)					GE	226		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	209 315	239 652	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	10 591	9 892	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	58	124	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	58	124	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(58)	(124)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 533	9 768	

Désignation de l'entreprise SAS A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	6
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	76
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(69)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 612 1 465
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	219 906 249 550
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	210 985 241 316
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	8 921 8 234
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
A8			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
dont cotisations facultatives Madelin A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SAS A.M. RENOVATIONS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conseguives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants	M3		KS	675	KT		KU	1 358
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	27 600	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	666	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	28 941	LO		LP	1 358
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U				8W		
	Autres titres immobilisés				1P				1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V		
	TOTAL IV				LQ		LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	28 941	ØH		ØJ	1 358	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF		
		Inst gales, agencs et am des constructions		IS	MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	675	MK	1 358	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencs, aménagements divers		IU	MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	27 600	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	666	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY	NG	675	NH	29 624	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ	ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1	2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F		2G			
	TOTAL IV		I3	NJ		NK		2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	675	ØL	29 624	ØM			

Désignation de l'entreprise : SAS A.M. RENOVATIONS										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PN		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PS		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PT		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	675	QA	69	QB	675	QC	69		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	17 384	QI	6 900	QJ		QK	24 284		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	558	QM	108	QN		QO	666		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	18 617	QV	7 077	QW	675	QX	25 019		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	18 617	ØP	7 077	ØQ	675	ØR	25 019		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		402
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN FACT NON PARVENUES	360	360
Dettes fiscales et sociales CHARGES A PAYER	42	42



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			650	650
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				650

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **47 982 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **219 906 euros** et un total **charges** de **210 985 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **8 921 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits

Les charges et produits sont constatés conformément au principe de séparation des exercices. Les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance sont enregistrés selon la nature des opérations.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du résultat fiscal de l'exercice, conformément à la législation en vigueur.

Provisions

Aucune provision pour risques et charges n'a été constituée sauf événements particuliers indiqués en annexe.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE AU 31/12/2025

Conformément à la mise en application du règlement ANC n°2022-06, à compter de l'exercice 2025, la présentation du compte de résultat a évolué avec :

- la suppression de la rubrique "résultat exceptionnel" ;
- le reclassement des charges et produits exceptionnels au sein des rubriques "autres charges" et "autres produits".

Cette modification est une adaptation des états financiers exigée par la nouvelle réglementation ; elle n'entraîne pas d'impact significatif sur le résultat ni sur la situation nette de la société.

